

Lévis, le 28 mai 2018



Objet : Demande d'accès – Statistiques Assurance mortalité des abeilles
N/Réf : 181007CM

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue, par courriel, le 10 mai dernier à l'égard de l'obtention des renseignements concernant les apiculteurs assurés au programme d'assurance récolte et, plus particulièrement, à la protection des abeilles en période d'hivernage dont, entre autres, le nombre d'entreprises, de ruches de même que le pourcentage du taux de mortalités constatées depuis la mise en place de cette couverture d'assurance.

Eu égard à ce qui précède, nous vous transmettons un fichier Excel contenant 2 feuilles soit, une première feuille intitulée «Compilation par année» où l'on retrouve le nombre total d'entreprises et de ruches assurées de 2004 à 2017.

Quant à la seconde feuille intitulée «Nombre de ruches - % perte brute», celle-ci regroupe les informations en lien avec les avis de dommages signifiés pour les pertes causées par les maladies et les épidémies, et ce, entre 2004 et 2017.

Enfin, nous tenons à vous informer qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par la Responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels,



Christine Massé

CM/sg

p.j.

Direction des affaires juridiques

1400, boul. Guillaume-Couture, 4^e étage
Lévis QC G6W 8K7
Téléphone : (418) 838-5606
Télécopieur : (418) 834-2238
Courriel : juridique@fadq.qc.ca